

[Text]

ing economically self-sufficient also, which is an important aspect to any development of people and also in carrying forth Indian self-government itself. We certainly hope that the federal government will respect its obligations to Indian people in general in its wishes. There is a political will to recognize and implement Indian self-government with appropriate financial arrangements.

It is certainly our intention that we will continue to develop and implement Indian self-government and negotiate with the federal government. We certainly do not wish to be coming before the committee every time we have problems and so on. I do not think it should be the intention that we appear before committees all the time because there are serious problems with the federal government and its obligations to financial agreements with the Cree Nation of Quebec.

We had hoped that the agreements reached between the federal government and the Crees would be respected and honoured by the federal government. So in that sense it would certainly be a good precedent and also a good example of what kind of arrangements can be made between native people and the federal government in this whole area of the development and implementation of Indian self-government. I thank you.

• 1230

The Acting Chairman (Mr. Scowen): Thank you. We will see that your suggestions are brought to the attention of the proper authorities.

I will call this meeting adjourned until 3.30 this afternoon in the same room.

AFTERNOON SITTING

• 1540

The Acting Chairman (Mr. Scowen): Good afternoon, ladies and gentlemen. We are on Bill C-93 An Act relating to the establishment of self-government for the Sechelt Indian Band.

Allow me to introduce Saul Terry, Pof the Union of B.C. Indian Chiefs, and Arthur Manuel, Assistant to the President. I invite you to make your statements and introduce your guests.

Mr. Saul Terry (President, Union of British Columbia Indian Chiefs): Mr. Chairman and members of the committee, I would just like to thank you for permitting us to make our presentation here today.

I represent the Union of British Columbia Indian Chiefs. The Union of British Columbia Indian Chiefs is an organization of chiefs. It follows then that the members are community leaders. These leaders bring to the union the concerns and aspirations of their communities and nations. I represent these concerns and aspirations.

[Translation]

députés que nous devenons également de plus en plus autonomes du point de vue économique, c'est un aspect important du développement d'une population, c'est un élément important de toute autonomie. Nous espérons que le gouvernement fédéral respectera ses obligations envers les Indiens et que d'une façon générale il respectera leurs souhaits. La volonté politique d'autonomie gouvernementale indienne existe et avec les dispositions financières nécessaires, elle deviendra une réalité.

En tout cas, nous avons l'intention de continuer à développer et à mettre en place les rouages de cette autonomie, et également à négocier avec le gouvernement fédéral. Nous n'avons pas l'intention de courir devant le Comité chaque fois que nous avons des problèmes. À mon avis, il n'est pas souhaitable de venir sans cesse devant le Comité, chaque fois que nous avons des problèmes graves avec le gouvernement fédéral ou que celui-ci ne respecte pas ses accords financiers avec la Nation crie du Québec.

Nous avons espéré que les accords conclus entre le gouvernement fédéral et les Cris seraient respectés et honorés par le gouvernement fédéral. D'une certaine façon, cela constituerait donc un bon précédent, et également un bon exemple des accords qui peuvent exister entre les autochtones et le gouvernement fédéral dans le domaine du développement et de l'autonomie gouvernementale. Je vous remercie.

Le président suppléant (M. Scowen): Merci. Nous attirons l'attention des autorités concernées sur vos suggestions.

La séance est levée jusqu'à 15h30 cet après-midi, dans la même pièce.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président suppléant (M. Scowen): Bonjour, mesdames et messieurs. Nous étudions le projet de loi C-93, Loi portant octroi de l'autonomie gouvernementale à la Bande indienne sechelte.

Permettez-moi de vous présenter Saul Terry, de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique et Arthur Manuel, adjoint au président. Je les invite maintenant à présenter ceux qui les accompagnent et à faire leurs déclarations.

M. Saul Terry (président, Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique): Je remercie tout d'abord le comité de nous avoir invités à prendre la parole aujourd'hui.

Je représente l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique, qui est une association de chefs et dont les membres sont donc chefs de collectivités. Ces chefs soumettent à l'Union les préoccupations et les aspirations de leurs collectivités et de leurs nations. Ils m'ont délégué pour vous les exposer.